

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Poizat s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic Bustos, Maire, pour une séance publique de juin 2017, convoquée par décret n° 38-2017-06-15-012 du 15 juin 2017.

A l'ordre du jour :

ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS EN VUE DES SENATORIALES

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mme Isabelle Pigeon, Adjoint ; M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, M. Thierry Luciani, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Marie Chaix, Adjointe ; M. Hervé Fanton, Mme Sandrine Menduni, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Chaix pour Mme Ferrari
M. Fanton pour Mme Burgun
Mme Menduni pour M. Gabrel.

Secrétaire de séance : Mme Martine Donnet.

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Electoral, un bureau électoral a été installé. Présidé par le Maire, M. Ludovic Bustos, il comprend quatre membres du Conseil Municipal présents à l'ouverture du scrutin dont les deux plus âgés, M. Paul de Saintignon et Mme Micheline Burgun, et les deux plus jeunes, Mme Zohra Abdiche et M. Grégory Gabrel.

Le vote se fait à bulletin secret au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne pour les communes de plus de 1000 habitants ;

Une seule liste de huit noms a été déposée, nommée « **Poisat pour les sénatoriales** », et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Le Conseil a été invité à procéder, sans débat, à l'élection de **cinq délégués**.

Le dépouillement a fait apparaître les résultats suivants :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 19 (dont 3 pouvoirs)
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d) Nombre de votes blancs : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés b-c-d) : 19

Ont été proclamés **délégués** avec 19 voix

- M. Ludovic Bustos
- Mme Micheline Burgun
- M. Claude Sirand
- Mme Isabelle Pigeon
- M. Jean-Philippe Di Gennaro

Tous ont accepté leur élection.

Il a été ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection de **trois suppléants**.

Le dépouillement a fait apparaître les résultats suivants :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 19 (dont 3 pouvoirs)
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d) Nombre de votes blancs : 0
- e) Nombre de suffrages exprimés b-c-d) : 19

Ont été proclamés **suppléants** avec 19 voix :

- Mme Martine Donnet
- M. Paul de Saintignon
- Mme Sandrine Menduni

Tous ont accepté leur élection.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS